

VUE D'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES

**1. RÉALISER UNE ANALYSE
FONCTIONNELLE POUR
DÉCRIRE DES SOLUTIONS
TECHNOLOGIQUES
RÉPONDANT AUX BESOINS
DES PROFESSIONNELS DE
SANTÉ**

**2. RÉDIGER DES
SPÉCIFICATIONS
FONCTIONNELLES ET
TECHNIQUES DES SYSTÈMES
D'INFORMATION EN SANTÉ
OU DES DISPOSITIFS
MÉDICAUX NUMÉRIQUES**

**3A. ELABORER DES
SYSTÈMES D'INFORMATION
EN SANTÉ (SIS)**

**3B. ELABORER DES
DISPOSITIFS MÉDICAUX
NUMÉRIQUES (DMN)**

**4. CONSEILLER LES
PROFESSIONNELS DE SANTÉ
DANS LA MISE EN ŒUVRE DE
TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION POUR LA
SANTÉ**

Compétences

Composantes essentielles (critères d'exigence)

<p>1. RÉALISER UNE ANALYSE FONCTIONNELLE POUR DÉCRIRE DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES RÉPONDANT AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En dialoguant de manière proactive avec les professionnels de santé (COM) • En prenant en compte les normes et réglementation du contexte (REG) • En rédigeant un cahier des charges structuré (MET) • En prenant en compte les usages spécifiques des professionnels de santé (RES)
<p>2. RÉDIGER DES SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES ET TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ OU DES DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En respectant les besoins fonctionnels des professionnels de santé (RES) • En respectant les contraintes techniques dans le choix ou le développement de solutions technologiques (RES) • En respectant les contraintes réglementaires (certification, interopérabilité, sécurité, et RSE) (REG) • En mettant en œuvre des langages de spécification pour formaliser les aspects fonctionnels et techniques (MET) • En structurant des supports intelligibles pour une communication efficace (écrite et orale) à destination de la maîtrise d'œuvre (COM)
<p>3A. ELABORER DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ (SIS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En garantissant que les solutions techniques sont finalisées et répondent aux besoins identifiés (RES) • En optimisant les performances et la stabilité des solutions techniques (RES) • En justifiant de la pertinence des choix méthodologiques mis en œuvre (MET) • En produisant une documentation adaptée à la solution produite (COM) • En prouvant l'exécution de tests de validation (MET+RES)
<p>3B. ELABORER DES DISPOSITIFS MÉDICAUX NUMÉRIQUES (DMN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En utilisant les méthodes de traitement de données biomédicales répondant aux besoins identifiés (MET) • En optimisant les performances de la solution en lien avec le cahier des charges défini (RES) • En respectant la démarche qualité et la réglementation liées la solution (REG) • En intégrant le processus de validation tout au long de l'élaboration de la solution (MET+REG+RES) • En produisant une documentation adaptée à la solution produite (COM)
<p>4. CONSEILLER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR LA SANTÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En prenant en compte les normes et réglementation du contexte (REG) • En prenant en compte l'ensemble des éléments permettant de répondre aux attentes des professionnels de santé (RES) • En garantissant l'adéquation fonctionnelle entre la solution technologique et les besoins des professionnels de santé (RES) • En structurant des supports intelligibles pour une communication efficace (écrite et orale) à destination de l'ensemble des parties prenantes du projet (COM)